RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIT

Le 29/04/2025

Décision B9-25 I/ 49 N°H2A 2030-2025

Décision de la Haute autorité de l'audit relative à l'inscription sur la liste des commissaires aux comptes prévue au I de l'article L. 821-13 du code de commerce

Le bureau de la Haute autorité de l'audit, composé de Mme Florence Peybernès, Présidente du bureau, Mme Florence Vincent et M. Jean-Jacques Dussutour, en présence de Mme Elisabeth Mahé, représentant le commissaire du Gouvernement, et de M. Guillaume Connier, secrétaire de séance, s'est réuni le 29/04/2025 et a examiné la demande d'inscription de la société :

HOLCOM, SARL,
17, allée des Bruyères
62219 Longuenesse

ayant donné lieu à l'émission d'un récépissé le 22/04/2025.

Après examen du dossier, le bureau de la Haute autorité de l'audit a décidé à la majorité de ses membres au moins d'inscrire, sous le numéro 4100094800, la société HOLCOM sur la liste des commissaires aux comptes à compter de la présente décision.

Guillaume Connier
Secrétaire de séance

[redacted]

Florence Peybernès
Présidente du bureau

[redacted]